

---

Adresse de la société populaire de Théroouanne, qui témoigne de sa reconnaissance à la Convention qui a juré de sauver la patrie des intrigants, des agitateurs et des partisans de l'étranger, en annexe de la séance du 6 germinal an II (26 mars 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la société populaire de Théroouanne, qui témoigne de sa reconnaissance à la Convention qui a juré de sauver la patrie des intrigants, des agitateurs et des partisans de l'étranger, en annexe de la séance du 6 germinal an II (26 mars 1794).

In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) pp. 442-443;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1968\\_num\\_87\\_1\\_20629\\_t1\\_0442\\_0000\\_5](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20629_t1_0442_0000_5)

---

Fichier pdf généré le 23/01/2023

de roi a retenti dans la République et les auteurs de la conjuration n'ont pas été mis à mort par les hommes libres ? Qu'ils disparaissent de la surface de la terre qu'ils souillent de leur existence. Mais s'ils n'ont pas encore expié leur criminelle audace, c'est que vous voulez sans doute connoître leurs complices et frapper du même coup tous les conspirateurs. Que Pitt tremble, ainsi que ses lâches alliés, leurs infâmes projets sont encore une fois déjoués. Grâce vous soient rendus, Législateurs, vous avez encore une fois sauvé la patrie ; consolidez sur des bases inébranlables la République que vous avez fondée et n'abandonnez votre poste que lorsque les rois de l'Europe tomberont aux pieds du peuple français.

Et nous aussi, nous avons été calomniés. Que nos lâches destructeurs paroissent, qu'ils citent les faits qu'ils nous reprochent, qu'ils viennent parmi nous ; ils y verront des hommes unis par les liens indissolubles de la fraternité, des hommes adorant la patrie et ne respirant que pour elle, ils y verront la morale et la vertu honorées, le fanatisme détruit, les temples du charlatanisme consacrés à la Raison, les loix vigoureusement exécutées, les gens suspects incarcérés, les fripons et les hypocrites poursuivis, les dons se multiplier sur l'autel de la patrie. Que faut-il de plus à nos calomniateurs ? Faut-il donc emboucher la trompette de la vanité pour faire retentir nos sacrifices ? Des sacrifices sont des devoirs pour des Républicains et nous croyons avoir tout fait quand nous les avons remplis.

Mais, Législateurs, en décrétant que le département de l'Yonne n'avoit pas cessé de bien mériter de la patrie, vous nous avez rendu justice et nous ne cesserons de répéter jusqu'à la mort, Vive la République, Vive la Montagne !»

A.F. BAZIN (présid.), RENAUD (secrét.).

x'

[La Sté popul. de Tartas, à la Conv. ; 24 vent. II] (1).

« Citoyens représentans,

La Nation entière admire et bénit vos travaux ; aucune mesure n'échappe à votre surveillance. Grands, terribles et intraitables avec nos ennemis du dehors ; vous êtes tous à la fois sévères envers les ennemis du dedans et bien-faisants et justes envers les vrais amis de la Liberté.

Fiers de la majesté de votre cause, les factieux n'ont pu altérer votre courage. Au milieu des plus grands dangers la Montagne a été inébranlable. Le moment où les tyrans couronnés ont fait le plus d'efforts contre vous, a vu naître les loix les plus fatales à l'aristocratie.

C'est vous, dont la raison a proscrit le privilège d'aucun culte. C'est vous qui avez décrété l'arrestation de tous les gens suspects, la séquestration de tous leurs biens. C'est vous qui avez détruit pour jamais les faveurs dans les familles par votre immortelle loi sur les successions. C'est vous qui, par le même esprit de

justice, avez rendu aux enfants naturels leurs droits que la barbarie seule avoit pu leur ravir. C'est vous qui, conservant le caractère imposant des représentants d'un peuple libre, avez sçu mépriser les propositions de paix de nos ennemis. C'est vous enfin dont toutes les loix ont assuré la destruction des factieux et le bonheur du peuple.

La Nation n'a point été trompée dans son choix, Citoyens représentans, elle loue vos efforts, mais elle n'est point encore satisfaite. Ce que vous avez fait nous prouve ce que vous pouvez faire. Vous êtes les hommes de la Patrie. Vous ne devez plus connoître qu'elle. Elle a mis sa confiance en vous. Vous lui devez tous vos soins. Ainsi donc, demeurez à votre poste. Conservez-y toujours ce caractère de républicanisme qui vous a réuni le suffrage de tous les amis de la Liberté et demeurez-y jusqu'à ce que la République soit pleinement heureuse. Alors votre tâche sera remplie et les 25 millions d'hommes armés aujourd'hui pour la défense de la Liberté célébreront alors vos immortels travaux. S. et F. ».

BASSOIGNE (présid.), DEYRIER (secrét.),  
LABORDE (secrét.).

y'

[La Sté popul. de Théroouanne, à la Conv. ; 26 vent. II] (1).

« Mandataires du peuple,

La société étant assemblée decady dernier 20 ventosse, on y a lu le *Courrier universel* en date du 18. Nous y avons vu par le rapport du Comité de salut public où Barère dépeint si éloquemment notre situation politique, les trames infernales dont se servent depuis quelque temps les ennemis de la liberté, pour diviser les patriotes. Nous avons ensuite lu le discours de Tallien, où il nous fait connoître ces républicains de fraîche date, qui voudrait faire une nouvelle Révolution pour leur compte. Citoyens représentans, vous en ferez justice, en les faisant rentrer dans le néant où ils étoient tandis que les premiers patriotes prenoient la Bastille. Vous nous en avez donné l'assurance lorsqu'après le discours de Tallien, vous avez juré unanimement par un mouvement spontané, que malgré les intriguants, les motionnaires, les agitateurs, les partisans de l'étranger, les ambitieux qui veulent gouverner et les royalistes, vous sauverez la République et la liberté. Citoyens représentans, cette déclaration solennelle et terrible pour les tyrans prononcée par vous, a produit la joie et l'enthousiasme parmi nous, et sur la motion d'un de nos membres, nous avons tous renouvelé ce serment si cher à nos cœurs, de périr plutôt mille fois que de composer avec la tyrannie.

Si nous avions besoin d'un stimulant pour nous exiter à détruire les rois, le lieu de nos séances produiroit dans nos âmes ce que les principes y ont gravés ; c'est là que l'imbécile Charles Quint fit passer au fil de l'épée la totalité des habitants de Théroouane ; qu'ensuite il fit raser la ville qui est ainsi qu'Herculanum,

disparu de la surface du globe. Aujourd'hui la charrue se promène où étoit autrefois cette superbe cité, et il n'en reste que le nom où étoit jadis le fauxbourg à quelques maisons, et une ci-devant petite église où nous tenons nos séances. Puissent tous les Français être comme nous persuadés que pareil sort leur serait réservé si nous succombions sous la ligue des tyrans qui nous menace. Que les lâches, les égoïstes, les modérés en soient convaincus et qu'ils fassent pour leur conservation ce qu'ils devraient faire par principes. Mais non, nous n'avons plus rien à craindre; les mesures énergiques que vous employez auront bientôt renversés les armées d'esclaves qui veulent nous ravir notre liberté, bien moins à craindre cependant, que nos ennemis domestiques dont vous nous débarrasserez également ou réduirez au moins au silence et à l'impossibilité de nuire.

Tels sont Citoyens représentants, nos sentiments. En vous les faisant connaître, nous vous invitons à rester à votre poste jusqu'à ce que vous nous ayez fait triompher de tout nos ennemis. »

BRUNET (*présid.*), ROYER (*secrét.*),  
BERTRAND (*secrét.*).

z'

[*La Sté popul. de Tonnerre, à la Conv.; 30 vent. II*] (1).

« Législateurs,

Quelle nouvelle scène d'horreur s'ouvre aujourd'hui!

Ah! toujours des complots, des conjurations, des traîtres! Quoi! la justice nationale qui éclate de toutes parts, ne nous purgera pas de l'engeance des égoïstes, des politiques de cour, de ces impies profanateurs du patriotisme qui n'emploient leurs talents supérieurs à en parler le langage le plus pur, à en revêtir les dehors les plus captieux, que pour nous assassiner plus sûrement?

Quoi! les préjugés ne s'usent pas dans les cœurs formés de la vieille fange de leurs ayeux; et nous les verrons toujours ces hommes acharnement orgueilleux tramer, conspirer la perte de l'Égalité et n'effectuer que la leur? Car, que peuvent maintenant leurs projets insensés sur l'œil du peuple et sa force!... rien échappe-t-il à l'un, tout ne se pulvérise-t-il pas devant l'autre?...

Allons, Législateurs, c'en est trop, c'est trop d'agitations... Que le gouvernement révolutionnaire marche à grands pas, qu'il donne le coup de mort au dernier des scélérats! qu'ils disparaissent ces êtres avec leurs mœurs corrompues et incurables du séjour de la Liberté... et respirons...

Restez à votre poste, Législateurs, le salut du peuple vous le commande et que votre vigueur inaltérable n'épargne pas plus la tiare, l'épée et la toge, que les perfides fourneaux. Salut et éternelle fraternité. »

CABANON fils (*v.-présid.*), Et. LE MAIRE (*secrét.*).

a''

[*La Sté popul. de Vailly, à la Conv.; 3 germ. II*] (1).

« Citoyens législateurs,

C'est avec satisfaction que nous venons d'apprendre la découverte de la conjuration, dernièrement tramée par Vincent, Ronsin et leurs complices contre la sûreté, l'unité et l'indivisibilité de la République, et que vous en saisissez toutes les ramifications; nous vous félicitons, au nom de notre société sur votre surveillance et votre énergie : nous vous encourageons à ne pas souffrir, qu'aucuns traîtres échappent au destin qu'ils méritent, que les têtes coupables tombent sous le glaive de la loi? que l'exemple qui en sera fait, effraye tous les faux patriotes et tous les intrigants capables de former à l'avenir de semblables complots? Restez à votre poste. Pour nous, ne reconnoissons d'autre gouvernement que celui de la République une et indivisible, d'autre centre que la Convention, et d'autres chefs que nos législateurs, nous jurons de marcher d'un pas ferme dans les sentiers du vrai patriotisme et de la vertu, et de verser jusqu'à la dernière goutte de notre sang pour la liberté et l'égalité. Vive la République, Vive la Convention, Vive la Montagne. Salut et fraternité. »

N°. — Nous envoyons copie de la présente au c<sup>o</sup> Saint-Just, député de notre département, dont nous ne pouvons nous dispenser de louer et d'admirer le zèle, le courage et la fermeté.

PONTOIS (*présid.*), CORPÉ fils (*secrét.*),  
HOUARD (*comm''*), ROANET (*comm''*).

b''

[*La Sté popul. de Villejuif, à la Conv.; s. d.*] (2).

« Pères de la patrie,

La société populaire de Villejuif, pénétrée du patriotisme le plus ardent applaudie avec enthousiasme aux sentiments vraiment républicains et révolutionnaires que vous venez de manifester avec tant d'énergie, dignes enfans de la liberté, de l'égalité, tous les membres de la société ont juré une guère à mort contre tous les tyrans, les traîtres et les conspirateurs; sous quelques masques qu'ils se cachent. La Société entière vous félicite, citoyens représentants, sur la découverte de l'inférel complot qui devoit anéantir la république et la liberté; que le glaive de la vengeance nationale s'appesantisse promptement sur la tête des monstres qui avoient juré notre perte.

La Société vous invite à être toujours les dignes représentants d'un peuple dont la liberté a pour base la sagesse et les vertus, restez toujours ferme à votre poste, du sommet de cette montagne veillez sans cesse au salut de la patrie. La France entière est là pous vous défendre. Ordonnez; à votre voix des millions de bras anéantiront les vils ennemis de la chose

(1) C. 299, pl. 1048, p. 30.

(1) C. 299, pl. 1048, p. 55.

(2) C. 299, pl. 1048, p. 18.